

Image not found or type unknown



Mise à pied à titre conservatoire et véhicule de fonction

Par **reglisse**, le **23/11/2009** à **21:12**

Bonjour, je viens d'être mise à pied à titre conservatoire et serait reçue le 30 novembre. Mon directeur m'a demandé que je lui rende les clefs de mon bureau et il a aussi récupéré mon véhicule de fonction. Est-ce qu'il en a le droit ? merci